

# Cabinet Dupont Conseil

14 rue de la Paix — 75001 Paris  
Tél : 01 23 45 67 89 · Email : contact@dupont-conseil.fr  
SIRET : 123 456 789 00012 · TVA : FR12 123456789

RÉFÉRENCE

LM-20260301-001

DATE

28 février 2026

## À L'ATTENTION DE

Acme Industries SAS  
M. Martin Bernard  
8 avenue des Champs-Élysées  
75008 Paris

Paris, le 28 février 2026

## Objet : Lettre de mission – Optimisation des processus achats

Madame, Monsieur M. Martin Bernard,

Nous avons le plaisir de vous adresser la présente lettre de mission afin de définir les termes et conditions dans lesquels **Cabinet Dupont Conseil** (ci-après « le Prestataire ») interviendra auprès de **Acme Industries SAS** (ci-après « le Client »).

Dans le cadre de son développement, Acme Industries souhaite rationaliser ses processus achats afin de réduire ses coûts opérationnels de 15 % sur l'exercice 2026.

## Article 1 – Objet de la mission

Le Prestataire est missionné pour réaliser la mission suivante : **Optimisation des processus achats**.

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Réaliser un audit complet des processus achats existants
- Identifier les gisements d'économies et les axes d'amélioration
- Proposer et mettre en œuvre un plan d'action priorisé
- Former les équipes internes aux nouvelles procédures

## Article 2 – Durée et lieu d'exécution

La mission débutera le **1er mars 2026** et est prévue pour se terminer le **31 juillet 2026**.

Elle sera principalement exécutée à : **Paris – site Acme Industries**.

## Article 3 – Livrables

Au titre de cette mission, le Prestataire remettra au Client :

- Rapport d'audit avec cartographie des processus (J+30)
- Plan d'action détaillé avec indicateurs de suivi (J+45)
- Supports de formation et sessions de formation (J+90)
- Rapport final de clôture de mission (J+150)

## Article 4 – Honoraire et conditions financières

Type	Forfait
Montant	32 000 € HT
TVA	20 %
Paiement	30 jours fin de mois — 3 factures d'étape
Acompte	30 % à la signature, soit 9 600 € HT

## Article 5 – Confidentialité

Le Prestataire s'engage à maintenir strictement confidentiel l'ensemble des informations, données et documents auxquels il aura accès dans le cadre de la présente mission, pendant la durée de celle-ci et pendant une période de **5 ans** après son terme.

## Article 6 – Propriété intellectuelle

Les livrables produits dans le cadre de la présente mission seront la propriété exclusive du Client dès complet paiement des honoraires correspondants. Le Prestataire conserve la propriété de ses méthodes, savoir-faire et outils préexistants.

## Article 7 – Dispositions complémentaires

La présente lettre de mission annule et remplace tout échange préalable à caractère contractuel entre les parties sur le même objet.

## Article 8 – Droit applicable et règlement des litiges

La présente lettre de mission est soumise au **droit français**. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de **Paris**.

---

Bon pour accord — Les deux parties reconnaissent avoir pris connaissance de la présente lettre de mission et en acceptent les termes.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du Prestataire**

Cabinet Dupont Conseil

**Signature du Client**

(précédée de la mention « Bon pour accord »)

M. Martin Bernard  
Acme Industries SAS